

Audience des syndicats douaniers auprès de la ministre des Comptes publics

Déclaration liminaire

vendredi 28 mars 2025 (1)



Madame la ministre,

Nous vous remercions d'avoir donné suite à notre demande, portée par plusieurs voix, en vue d'organiser cet échange direct avec les syndicats douaniers.

Le contexte politique depuis trois ans nous rend la tâche complexe. En effet, une forte instabilité s'est emparée du poste de Ministre des Comptes publics que vous occupez actuellement. Il s'agit là d'un constat objectif, dénué de toute critique, et dont les causes nous échappent naturellement..., mais pas les conséquences !

Au cours de cette période, le Transfert des Missions Fiscales (TMF) a mobilisé une part significative de la « bande passante » entre Montreuil et Bercy, reléguant d'autres sujets à l'arrière-plan.

Cependant, nous avons besoin d'une présence forte du ministère pour nous accompagner dans des évolutions rendues essentielles car, pendant ce temps, les trafics, qu'ils soient licites et illicites ont poursuivi leur transformation. Plus que jamais, le besoin d'une douane proactive et adaptée aux réalités actuelles s'impose comme une évidence.

Cette attente ne réclame pas un traitement d'exception au sein de Bercy, mais une réflexion approfondie sur la nature de nos missions.

Si la douane peut se révéler un partenaire d'excellence pour le développement des entreprises, soit un atout de taille pour notre ministère à faire fructifier, son rôle fondamental demeure le contrôle. Cela implique, par essence, une intrusion dans la sphère privée des populations, qu'elles soient professionnelles ou non. Or, nous évoluons dans un contexte où l'acceptabilité de ce principe s'est significativement érodée.

Afin de maintenir son efficacité face aux défis actuels, la douane se doit de repenser en profondeur ses paradigmes en matière de sécurité. La recrudescence des incidents impliquant des infracteurs, qui touchent indistinctement les structures SU, OP/CO et AG, souligne le besoin d'une action forte et adaptée pour protéger les agents. Il est pressant de mettre en œuvre un plan de sécurisation ambitieux, incluant les locaux d'activité ainsi que les espaces de stockage des biens saisis.

Chaque service doit disposer des moyens nécessaires pour filtrer les personnes tierces accédant à leurs espaces de travail. En ce qui concerne les professionnels, tels que les représentants en douane enregistrés (RDE), une identification préalable serait requise afin de maintenir des relations directes basées sur la confiance mutuelle. S'agissant des autres usagers, la mise en place d'un système de prise de rendez-vous avec un délai minimal d'une journée serait bénéfique. Ce laps de temps permettrait aux services de consulter les bases de données disponibles afin d'évaluer les éventuels risques liés à la présence d'un infracteur, renforçant ainsi la sécurité globale des espaces de travail.



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !



Audience des syndicats douaniers auprès de la ministre des Comptes publics

Déclaration liminaire

vendredi 28 mars 2025 (2)



À l'instar des personnels de la Surveillance, il est impératif que les agents de la branche Opérations Commerciales accèdent, à terme, à une formation spécifique pour appréhender les techniques de sécurité et de gestion des conflits lors des contrôles. Une telle initiative vise à leur permettre d'accomplir leurs missions dans un environnement renforcé, garantissant leur sécurité et répondant aux exigences de leur fonction.

Dernier point ce matin concernant la sécurité : l'anonymat.

Depuis 2023, l'administration a entrepris la mise en place d'un plan Probité/Protection, une initiative saluée mais qui nécessite des ajustements pour garantir son efficacité. Pour que l'UNSA Douanes s'y inscrive pleinement, **l'anonymisation totale des actes et des procédures s'impose** comme une mesure incontournable, ainsi que nous l'avons souligné dans notre récent courrier adressé aux députés.

Par ailleurs, la réforme de la commission d'emploi, annoncée il y a plus d'un an et toujours en attente de mise en œuvre, doit également être priorisée. Dans un contexte où les risques augmentent significativement, il est crucial, en tant qu'employeur public, de **ne plus exposer l'identité des agents à des tiers**. La protection de ces derniers face à des dangers croissants ne peut plus être différée.

Nous reconnaissons pleinement que la réalisation de ces initiatives nécessitera des ressources conséquentes. Nous comprenons également les défis posés par le contexte budgétaire actuel, dans lequel chaque service public exprime des besoins croissants en ressources supplémentaires. C'est une réalité que vous devez quotidiennement affronter en tant que Ministre des Comptes publics.

Toutefois, il convient de rappeler la capacité de votre administration à générer des richesses. Pour un budget global de 1,7 milliard d'euros en 2024, l'engagement exceptionnel des 17 000 douanières et douaniers ont notamment permis la saisie de :

- 0,6 milliard d'euros d'avoirs criminels, représentant ainsi 35 % du budget ;
- 488 tonnes de tabacs, soit autant de recettes fiscales non perdues ;
- 235 millions d'euros de droits et taxes redressés ;
- 110 tonnes de produits stupéfiants, dont le coût social conséquent aurait pesé sur les autres budgets ministérielles et donc in fine sur nos concitoyens.

Nous pouvons y ajouter la fourchette comprise entre 1,7 et 2 Mds d'euros de gain réalisés par les grands opérateurs du commerce international grâce à l'accompagnement de la douane. Au final, nous pouvons considérer que **l'administration douanière affiche une quasi-empreinte financière nulle dans le budget de l'État**.

Plus qu'une simple vision comptable, il est plus juste d'affirmer que la douane est un investissement sûr et fructueux. **Chaque euro investi dans ses ressources et ses missions se traduit par des résultats tangibles**, renforçant à la fois les finances publiques et la sécurité nationale. Vous pouvez donc investir en toute confiance dans la douane : elle saura le rendre avec efficacité et engagement.



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !



Audience des syndicats douaniers auprès de la ministre des Comptes publics

Déclaration liminaire

vendredi 28 mars 2025 (3)



Au-delà des moyens matériels, la question des ressources humaines s'impose comme un enjeu primordial. L'État se repose sur le professionnalisme exceptionnel, la bravoure et la probité irréprochable des douaniers pour intervenir dans des situations souvent dangereuses. En contrepartie, il est difficilement acceptable qu'un agent de catégorie C puisse voir son traitement brut augmenter de seulement 50 euros mensuels après huit années d'ancienneté. Le constat n'est guère plus encourageant pour un cadre B, qui pourra prétendre à 65 euros supplémentaires dans les mêmes conditions.

À l'instar d'autres administrations régaliennes, **il est indispensable d'engager, pour tous les personnels sans exception, une réflexion approfondie sur le niveau et la progressivité des salaires**, afin de mieux valoriser les compétences et l'engagement de nos collègues. En complément, **des perspectives de promotion concrètes** appuieraient efficacement ce dispositif d'incitation. Par ailleurs, **le régime indemnitaire mérite une « rénovation »** pour le rendre plus transparent et accessible à l'ensemble des agents. Ces mesures seraient essentielles pour garantir une attractivité de nos métiers et apporter une reconnaissance à la hauteur des enjeux et des attentes.

Bien que chaque métier joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la DGDDI, nous voulons **porter une attention particulière à la filière des TSI**. Ces personnels sont soumis à une sollicitation élevée en douane, dépassant largement les attentes normales envers des techniciens. Cependant, cette pression constante pèse sur leur moral, qui demeure préoccupant, tandis que les effectifs sont en tension. Leur situation met en lumière le besoin urgent de repenser les opportunités de carrière au sein de la filière, afin d'éviter que ces agents soient contraints à une réorientation professionnelle. Malgré nos propositions formulées auprès de la Direction générale l'an dernier, aucune suite n'a été donnée à ce jour...

Pour reprendre une approche plus générale des rémunérations, **un accompagnement spécifique des personnels exerçant en horaires atypiques** (horaires de nuit partiels ou complets, dimanche et jours fériés), présents dans les deux branches d'activité, est nécessaire. Cet accompagnement doit inclure **des dispositifs adaptés d'aide à la parentalité, au déplacement et au logement**, afin de répondre aux besoins concrets de ces agents. Concernant ce dernier point, le gel de la réforme de l'indemnité de résidence, qui aurait pu l'étendre à de nouvelles zones à forte tension immobilière est fort dommage. Nos collègues sont pénalisés par cette décision.

Par ailleurs, **le service actif doit être étendu à tous les effectifs exerçant régulièrement la nuit, indépendamment de leur branche d'activité**. En outre, les mesures annoncées par l'un de vos prédécesseurs, M. Attal, visant à corriger les anomalies du système de bonification, doivent être intégralement mises en œuvre. Actuellement, des obstacles subsistent, notamment concernant **la portabilité des droits acquis dans d'autres administrations**. Il est fondamental de ne pas trahir un accord social et une parole ministérielle, car une telle situation pourrait engendrer de lourdes conséquences auprès des agents concernés.

Audience des syndicats douaniers auprès de la ministre des Comptes publics

Déclaration liminaire

vendredi 28 mars 2025 (4)



Enfin, l'actualité parlementaire récente, axée sur la lutte contre le narcotrafic, représente une opportunité pour renforcer le rôle de la DGDDI dans ce combat. Pour mener à bien des investigations et réaliser des interventions, les outils numériques sont d'une aide précieuse mais ils ne pourront jamais remplacer l'intervention humaine. Un redéploiement des effectifs présents ne saurait s'envisager, sauf à affaiblir durablement les autres missions pourtant toutes aussi importantes à la sauvegarde et la promotion du territoire. C'est pourquoi, nous sollicitons une attention particulière de votre part afin **que notre administration soit pleinement intégrée dans ce plan stratégique**. Cette dynamique constitue une occasion de plaider pour des moyens proportionnels aux exigences croissantes imposées aux agents.

À cet égard, il est primordial d'accorder une considération renforcée aux services implantés en outre-mer. En première ligne face à ce fléau, ces agents accomplissent un travail majeur mais ne bénéficient pas toujours du soutien adéquat pour mener leur mission dans des conditions optimales. Nous vous invitons à ne pas négliger ces services, dont l'engagement quotidien mérite également une reconnaissance et un appui à la hauteur des enjeux.

Nous vous remercions pour votre attention.